

Extraits du film *Salauds de Pauvres*

Qu'on soit de droite ou de gauche, laïc ou catholique, riche ou dans le besoin, la vue du mendiant trouble, dérange, crée un malaise où se mêlent pitié, culpabilité et désir d'ordre. Faut-il donner ou pas ? Comment se positionner face à l'appel à l'aide du mendiant ? Donner, ça aide ou ça nourrit un cercle vicieux ? A l'éclairage des 47 rencontres qui ont enrichi le film SALAUDS DE PAUVRES, c'est sans doute à chacun de se construire sa propre réponse. Celle qui reflète les valeurs et l'image de soi qui nous convient davantage.

Depuis 1993, la mendicité est légale en Belgique. Deux ans plus tard, le Conseil communal bruxellois votait pourtant l'interdiction de cette pratique sur son territoire. Décision cassée par le Conseil d'Etat. Les communes ont appris à se montrer plus finaudes...

Dès 1995, certaines communes ont trouvé une parade en votant des règlements qui, à défaut d'interdire complètement les mendiants en ville, limitent de façon très stricte leur activité. Depuis 2012, ces règlements communaux se multiplient de façon spectaculaire. Aujourd'hui, Bruxelles est l'une des dernières cités belges où le mendiant n'est pas traqué.

" Trois clans qui dominent tout Bruxelles. 10 000 euros de recette par jour ". Selon l'enquête exclusive d'un quotidien belge, la mafia des mendiants roms pourrit les rues de la capitale. La fameuse histoire de la Mercedes qui dépose les mendiants conduit-elle quelque part ?

Y a-t-il un projet de règlement communal sur la mendicité à Bruxelles ? En tout cas, le bourgmestre Yvan Mayeur a systématiquement décliné toute demande d'entrevue. Pour le directeur de Diogènes, Laurent Demoulin, la question est plutôt tranchée.